

## PROCES-VERBAL DE LA 35<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE DE L'AGIS DU 26 AVRIL 2022, A 19H00, A LA MAISON DE L'AUTONOMIE

Personnes présentes : voir liste ci-jointe.  
Personnes excusées : voir liste ci-jointe.

L'assemblée a été valablement convoquée selon les statuts. La convocation, accompagnée de l'ordre du jour, a été envoyée au moins 15 jours avant.

### I. PARTIE OFFICIELLE

#### 1. Bienvenue du président

M. Jacques Rougé, président, ouvre la séance à 19h02, souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes. Après 2 ans où l'assemblée générale de l'AGIS n'a pas pu se faire en présentielle, M. Rougé, élu en juin 2021, se présente et dit qu'il se réjouit de passer ces prochaines années ensemble et au service de l'AGIS et de ses membres.

#### 2. Liste des personnes excusées

Mme Lombardi Myriam, directrice, lit la liste des personnes excusées. (Liste ci-jointe)

#### 3. Approbation du procès-verbal de la 34<sup>ème</sup> AG du 5 mai 2021

Pas de remarque, le procès-verbal est approuvé avec 12 votes pour et 2 abstentions.

#### 4. Rapports annuels des activités 2021

Rapport de la direction :

(Laetitia Taddeo lance le diaporama avec quelques photos des activités 2021)

Mme Myriam Lombardi, directrice, prend la parole en saluant l'assemblée et en ajoutant que c'est une joie d'accueillir toutes les personnes présentes dans les nouveaux locaux. Pour raconter l'année, elle explique l'avoir découpée en 4 périodes. Myriam Lombardi ajoute, que l'année a été pleine d'incertitudes, d'annulations, d'attentes, mais pas que, car bien que lourdement impactée par la pandémie, nous ne nous sommes pas avoués vaincus. Elle précise que dans le nous elle inclut : les membres et leurs proches, les bénévoles, l'équipe et le comité.

1<sup>er</sup> trimestre :

Myriam Lombardi explique que suite à la fermeture de tous les lieux qui font la vie sociale et culturelle genevoise, nos activités et cours en groupe ont été annulés mais que rapidement des cours et activités en visioconférence ont été remis en route grâce à nos bénévoles. Au niveau des binômes, les bénévoles avaient certaines difficultés à rentrer dans les institutions car elles étaient tout

simplement fermées ou que les résidents étaient en quarantaine. Mme Lombardi informe l'assemblée que durant ce 1<sup>er</sup> trimestre il y a eu très peu d'engagement de nouveaux bénévoles et quasi pas de nouvelles demandes.

2<sup>ème</sup> trimestre :

Avec la levée de certaines mesures, la reprise des binômes a été un peu plus soutenue. Les activités et cours en groupe ont repris d'abord en extérieur et ensuite à l'intérieur et dans les lieux publics. Myriam Lombardi informe que lors de l'assemblée générale du 5 mai 2021, il y a eu le départ du président, M. Alain Charbonnier après 22 ans au sein du comité de l'AGIS, mais également le départ de 4 membres. Elle a passé un grand laps de temps à rechercher un nouveau président ainsi que de nouveaux membres du comité. Elle explique que c'est aussi durant cette période et plus précisément le 7 juin date du 1<sup>er</sup> comité du nouveau président pas encore élu officiellement, que les membres ont décidé de valider le déménagement à la Maison de l'Autonomie. Elle explique que l'ancien comité était très favorable à ce regroupement d'associations dans un seul lieu mais fin 2019, les tarifs annoncés étaient trop élevés pour l'AGIS. Entre temps, les charges ont été revues à la baisse et l'AGIS a aussi revu à la baisse le nombre de surfaces, 2 bureaux à la place de 3.

3<sup>ème</sup> trimestre :

Myriam Lombardi explique que ce trimestre a été une bonne période où il y a eu énormément de nouvelles demandes. Avec les beaux jours et la levée des mesures sanitaires, les parents et les proches qui avaient fait sans soutien jusqu'à maintenant, ont à nouveau fait appel. Fin juillet il y a eu le déménagement physique de l'AGIS dans les nouveaux locaux de la Maison de l'Autonomie mais aussi la mise au travail des membres du comité qui se sont répartis en 2 groupes. Un pour la communication et le second pour la fête des 35 ans de l'AGIS. Ils ont travaillé sur la rédaction du nouveau dépliant avec des textes adaptés selon les correctifs de l'OFAS, sur les textes du site internet et aussi à la révision des contrats de travail.

4<sup>ème</sup> trimestre :

Ce 4<sup>ème</sup> trimestre a été une période assez tendue avec de nouvelles mesures de restrictions sanitaires qui ont à nouveau fait basculer l'organisation de nos activités. Elle explique que c'est aussi la période où l'OFAS a demandé à chaque faitière de constituer des fonds pour les activités non-réalisées durant les années de pandémie. Nous apprenons également que l'OFAS ne se prononcera pas de suite sur la gestion de la période Covid mais le fera certainement en 2023-2024 laissant les associations dans une grande incertitude financière. Contrairement à l'Etat de Genève qui nous accorde pleinement son soutien et nous verse la totalité des subventions sans contrepartie. Myriam Lombardi profite de cette assemblée pour remercier Monsieur Michel Berclaz, Directeur du handicap, et Monsieur Thierry Apotheloz, Conseiller d'Etat.

Myriam Lombardi remercie : l'équipe des coordinatrices, la secrétaire-comptable ainsi que les bénévoles qui sont restés mobilisés et qui ont su se réinventer durant l'année pour continuer à être au service de nos membres et de leurs proches.

Elle présente ensuite les résultats des prestations :

### Les Participants :

- 186 personnes en situation de handicap ont été concernées par nos activités dont :
  - 32 enfants et adolescents  
12 nouvelles personnes
  - 154 adultes, dont 22 personnes en âge d'AVS  
44 nouvelles personnes

## Les Activités :

- En 2021, il y a eu 127 accompagnements personnalisés auprès de 106 adultes et 22 enfants et adolescents. Ceci a totalisé 1'240 rencontres.
- Sur les 1'240 rencontres 3'781 heures d'accompagnement bénévoles ont été réalisées.
- 53 nouvelles mises en contact ont eu lieu et 11 nouvelles personnes ont intégré les activités et cours
- Il y a eu 71 activités d'un jour pour un total de 228 journées/participants.
- Il y a eu 7 cours pour un total de 43 journées/participants.

## Les Bénévoles :

- En 2021, il y a eu 186 bénévoles qui ont effectué 4'751 heures, soit 970 heures dans les activités et cours et 3'781 heures en accompagnement personnalisé.
- 46 nouveaux bénévoles ont été engagés et sont actifs sur le terrain, 12 sont en attente. Ce chiffre de 58 personnes représente 55 % sur les 105 personnes ayant participé à une séance d'informations.
- Les formations suivantes ont été offertes aux bénévoles en 2021 :
  - 2 soirées à thème et 2 soirées d'accueil pour les nouveaux bénévoles
  - 1 formation technique de relaxation
  - 2 formations comprendre l'autisme
  - 2 formations l'accompagnement en individuel et en groupe en visioconférence
  - 1 formation communication et troubles cognitifs

### **50 heures de formation ont concerné 71 bénévoles**

- En 2021, il y a eu 86'341 vues sur notre site internet, ce qui représente une forte augmentation, 2'543 abonnés sur la page Facebook et 169 abonnés sur notre compte Instagram créé en 2021.

## **Projets 2022**

Myriam Lombardi évoque les projets pour l'année 2022 :

1. La réalisation dans son entier du programme d'activités et cours.
2. Répondre aux 40 demandes en attente pour les accompagnements individuels.
3. Rechercher des nouveaux bénévoles en collaboration avec BB Switzerland.
4. Organiser des activités de rattrapage afin de compenser les pertes d'activités en 2020 et 2021.
5. Rechercher des fonds afin de couvrir le déficit du budget 2022 et trouver des généreux donateurs pour renflouer notre capital propre.
6. Organiser le pique-nique de l'AGIS qui aura lieu le 20 mai après 2 ans d'absence.
7. Collaborer avec les SIG pour réaliser un beau projet de carte de vœux pour nous soutenir à l'occasion de nos 35 ans.



## 5. Rapports des comptes 2021 et du vérificateur des comptes:

*Avant de passer la parole à Mme Laetitia Taddeo, secrétaire-comptable qui va présenter les comptes 2021, Myriam Lombardi informe que les comptes sont quelque peu biaisés par les contraintes imposées par notre faïtière et l'OFAS, qui nous demandent de provisionner de l'argent pour les montants des activités non-réalisées durant les années Covid. Ces sommes provisionnées seront peut-être à rendre à l'OFAS au terme du contrat de prestations en 2024.*

### COMPTE D'EXPLOITATIONS

Au niveau des **Produits** :

**1 – Les Aides financières des collectivités publiques sont l'OFAS, l'Etat et les communes. Il y a CHF 100'000.- de plus par rapport à 2020. Ce montant correspond à :**

En 1<sup>er</sup> : Versement total de la subvention de l'OFAS pour l'année 2021

En 2<sup>ème</sup> : Versement de la retenue faite par notre faïtière sur la subvention 2020

En 3<sup>ème</sup> : Versement de notre faïtière pour le bouclage du contrat cadre 2015-2019 car l'AGIS a fait plus de prestations que le contrat.

#### 2 – L'affectation au fond CC4

Le montant de CHF -79'962.- correspond aux activités non-réalisées sur l'année 2020.

#### 3 – La Provision art. 74 LAI

Le montant de CHF -54'262.- est la somme que nous avons provisionnée pour une partie des activités non-réalisées sur l'année 2021.

*Les points 2 et 3 sont des provisions imposées par notre faïtière et l'OFAS*

#### 4 – Les dons

L'AGIS a reçu un total de CHF 8 270.- de dons affectés et CHF 7 700.- de dons sans affectation.

#### 5 – Au niveau des produits des prestations.

Au niveau des cotisations, 228 personnes ont payé leur cotisation obligatoire et 52 bénévoles ont versé une cotisation de soutien.

**Le total des produits se monte à 391'576.-**

Au niveau des **Charges** :

1 - Les salaires et charges sociales restent identiques par rapport à l'année 2020.

2 – Les dépenses liées aux activités sont plus élevées par rapport à 2020 car plus d'activités ont été réalisées.

3 – Les loyers et charges locatives sont en hausses suite au déménagement à la Maison de l'autonomie.

4 – Les Frais de communication sont le développement des réseaux sociaux et la campagne de recherche de nouveaux bénévoles ainsi que la création d'un compte Instagram.

5 – Au niveau des amortissements il y a une diminution suite à la vente de matériel dans nos anciens locaux.

## **Le total des charges se monte à 484'276.-**

Résultat d'exploitation : CHF - 92'700.-

Résultat financier : CHF - 416.-

La somme de 16'770 fr. a été attribuée au fonds affectés et 45'567.- ont été utilisés en 2021 pour la recherche des nouveaux bénévoles sur les réseaux sociaux, la formations des bénévoles et les activités pour les personnes en situation de handicap.

**Ce qui nous donne une perte de 62'322.- pour l'année 2021.**

## **LE BILAN**

### **Actif**

1 – Les actifs circulants sont les liquidités de l'association. Ils sont élevés en raison du versement reçu en décembre, qui comporte la retenue qui nous avait été faite en 2020 et du versement du boucllement du contrat cadre 2015-2019.

2 – Les actifs de régularisations sont les transitoires, il s'agit des produits concernant 2021 qui ont été payés début 2022.

3 – Les immobilisations corporelles et incorporelles sont les logiciels et matériel informatique, le site internet et le mobilier. C'est en diminution suite au déménagement et à la vente de matériel.

4 – La trésorerie affectée est la somme qu'il reste sur la totalité des fonds affectés.

### **Passif**

1 – Les dettes résultant de l'achat de prestations et les passifs de régularisation sont les factures concernant 2021 que nous avons payées en 2022.

2 – Les provisions sont les vacances non prises par les employés.

3 – Le Fond de fluctuation CC4 est la provision imposée par notre faïtière et l'OFAS pour les prestations non-effectuées en 2020

4 – La provision art. 74 LAI est la provision imposée par notre faïtière et l'OFAS pour les prestation non-effectuées en 2021.

**Le total des capitaux propres est de CHF 96'665 moins le résultat négatif de cette année de CH 62'322.- auquel on additionne la perte cumulée des années précédentes -34'343 (2017 : + 2'937.- / 2018 : - 4'284.- / 2019 : -3'696.- / 2020 -29'301.-) nous amène à un total des capitaux propre de l'association à 0.-.**



## Rapport de la fiduciaire

En l'absence de l'organe de révision, Mme Lombardi lit les 2 derniers paragraphes du rapport qui dit que le contrôle n'a pas rencontré d'élément leur permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux exigences légales. Toutefois, le dernier paragraphe dit qu'il nous rend attentifs à la note numéro 2.7 de l'annexe aux comptes où il est fait état d'une décision du comité.

Myriam Lombardi lit la note 2.7 de l'annexe aux comptes :

*« L'association faitière, Réseau Romand ASA, recommande la comptabilisation d'une provision pour prestations non-réalisées. Cette provision, selon les estimations provisoires du Réseau Romand ASA, se monte à CHF 91'258.-.*

*Le comité a décidé de ne pas provisionner la totalité de ce montant, mais de se limiter aux fonds propres de l'association, soit CHF 54'262.-. »*

## **6. Approbation des rapports et décharge du comité**

Le président demande à l'Assemblée de se prononcer sur les différents rapports annuels 2021

**Le rapport de la direction avec les chiffres de coordination est approuvé à l'unanimité.**

Le président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le rapport des comptes annuels 2021

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité.**

Le président demande à l'Assemblée que le Comité soit déchargé pour l'année 2021

**A l'unanimité l'assemblée vote la décharge du Comité.**

## **7. Présentation du budget 2022 et approbation :**

M. ROUGE présente le budget 2022 (annexé).

### **PRODUITS :**

**Cotisations : 19'500.--**

Le montant de la cotisation annuelle reste identique à 80.--

**Aides financières collectivités publiques : 397'645.-**

OFAS, Etat de Genève et communes genevoises

**Produits des activités : 8'690.-**

**Fonds à dissoudre : 30'500.-**

Somme que l'on prévoit d'utiliser

**Dons à trouver : 69'708.06**

Somme à rechercher pour équilibrer le budget.

## CHARGES :

**Salaire : 414'917.86**

Hausse des salaires car un demi 13<sup>ème</sup> salaire, non perçu en décembre 2021, a été budgété pour chaque employée.

**Dépense liées aux activités : 12'045.-**

**Loyer et charges locatives : 32'970.20**

Hausse suite au déménagement à la Maison de l'Autonomie.

**Edition de journaux : 6'200.-**

Il y aura 2 parutions en 2022

**Frais de communication : 19'000.-**

Campagne digitale pour la recherche annuelle des nouveaux bénévoles.

**Frais d'administration : 25'492.-**

En diminution car certains coûts (téléphone, nettoyage, électricité) sont compris dans les charges locatives.

**Amortissements : 5'000.-**

En diminution suite à la vente de mobilier et de notre équipement informatique, car les nouveaux locaux à la Maison de l'Autonomie sont entièrement meublés et 4 ordinateurs ont été offerts.

Le président demande à l'Assemblée de valider le budget 2022

**L'Assemblée valide à l'unanimité le budget 2022**

## **8. Démissions, admissions et élections des membres du comité**

*Mme Lombardi prend la parole et présente les membres du comité présents dans la salle. Elle informe qu'il y a une démission, une admission et une élection :*

- *Démission* : M. François Schilling.
- *Admission* : M. Franco Iacovangelo  
**M. Franco Iacovangelo est élu à l'unanimité**
- *Election* : M. Christophe Ney qui termine son mandat de 3 ans et se représente :  
**M. Christophe Ney est réélu à l'unanimité**
- Le comité ainsi élu se compose de : Jacques ROUGE Président, Annick SUBASIC Trésorière, Geneviève CHABRE, Luc DEPENSASZ, Franco IACOVANGELO, Marlen MORENO PEREZ, Christophe NEY, Denis POURCHER, Christiane STEPHANO, membres.

LT

## 9. Divers et propositions individuelles

Le secrétariat n'a reçu aucune proposition.

M. Pascal Loutan, bénévole, remercie toute l'équipe de l'AGIS. concernant les nouveaux locaux, il fait part de son incompréhension que des bandes opaques ont été posées sur les portes vitrées à la réception et dit être triste pour les secrétaires qui se retrouvent dans ce « bocal ».

Aucune autre personne ne souhaitant prendre la parole, le président clôture la partie officielle.

Fin de la partie statutaire à 20h15

## II. PARTIE RECREATIVE

Projection du film retraçant le projet de la Maison de l'Autonomie, réalisé par Ex&Co, atelier de production vidéo de la Fondation Clair-Bois à Genève.

Projection d'une vidéo de promotion du bénévolat pour les jeunes avec le témoignage de Mélody B., bénévole à l'AGIS.

A l'issue des deux projections, les échanges se poursuivent autour d'un apéritif.

Jacques ROUGE  
Président



Laetitia TADDEO  
Secrétaire



## PERSONNES EXCUSEES POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

DU MARDI 26 AVRIL 2022

### AUTORITES/PARTENAIRES/DONATEURS

Madame Sophie Courvoisier, Association Alzheimer Genève

Monsieur Christian Brunier, Directeur des SIG

Madame Laurence Fehlmann Rielle, Conseillère nationale et Présidente du Réseau Roman ASA

Madame Brigitte Rosset, Comédienne et Marraine de l'AGIS

Monsieur Pierre Nicollier, Député au grand conseil

Madame Isabelle Walthert, Adjointe à la direction des assurances sociales et du handicap

Monsieur Jérôme Laederach, Directeur général de la Fondation Ensemble

Madame Sabine Baud, Responsable Résidence Cèdre

Monsieur Thomas James, Fiduciaire NDC Conseils

Madame Isabelle Chatelain, Secrétaire générale du Centre Genevois du Volontariat

Madame Marjorie De Chastonay, Députée au Grand conseil

Monsieur Sébastien Kessler

Monsieur Giuseppe Stella

Madame Frédérique Sintès, Caritas Genève

L'ApAJ

### MEMBRES

Madame Liliane Muther

Monsieur Louis Bretton

Madame Nicole Guibentif

Madame Céline Bartlomé Elizarov

Madame Isabelle Menetrey

Madame Martine Merat

Madame Margrit Wenger

Madame Sandra Robert

Madame Sylvianne Thomas

Madame Patricia Bell

Monsieur Stephen Mann

Madame Martine Testaz

Monsieur Charly Galley

Madame Melody Blanc Perrin

Madame Laurence Genoud-Prachex

Madame Nathalie Champendal

ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 26 AVRIL 2022

LISTE DES PRESENCES

| NOM          | PRENOM     | INSTITUTION             | ADRESSE                              | SIGNATURE |
|--------------|------------|-------------------------|--------------------------------------|-----------|
| Nelly        | Christophe | -                       | 304 Sorelle Geneve                   |           |
| TRAVARDIC    | PASCAL     | -                       | 605                                  |           |
| Yovano Perez | Harold     | -                       | Rue du vieux-Hopline                 |           |
| LONBARINI    | Myniam     | AGIS                    | Rte du grand-Lancy                   |           |
| ROUË         | Jacques    | AGIS                    | Rte de Poirivault 250                |           |
| KÄUFERER     | Vanessa    | SGIP<br>Résidence Murie | 9, ch. de Murie<br>1232 Compagny     |           |
| CHARRE       | Gnethere   | Agis                    | 61, Rue de Balthus<br>1205 Genève    |           |
| TADDEO       | Loehha     | AGIS                    | E-rte du St-Lancy                    |           |
| BEN KRAN     | Sarah      | -                       | 2 RUEUX - NOUVEAU<br>1213 ONEX       |           |
| LOUTAN       | PASCAL     | -                       | 18R Millce P.L.O.<br>1208            |           |
| MARITZ       | Anne       | <del>AGIS</del>         | d. des Victoires 39B<br>7274 Vernier |           |
| DUCKERT      | ERiHe      | <del>AGIS</del>         | Rue Cavour 28<br>1203 Genève         |           |
| Uebes        | Christine  | <del>AGIS</del>         | 93 av. d'Aire. 1203 GE               |           |
| CORO IINA    | Wu YINLI   | SGIPA<br>Musica         | Ch. de Murie 9<br>1232 Compagny      |           |

LISTE DES PRESENCES

| NOM                 | PRENOM           | INSTITUTION     | ADRESSE                           | SIGNATURE  |
|---------------------|------------------|-----------------|-----------------------------------|------------|
| Doumbic             | Kessima          | Murcia<br>Sgipa | Ch. de murcie 9<br>1232 Confignon |            |
| <del>BRUNAZZI</del> | <del>STANA</del> | Bénévole        | Rue de Carouge 98                 |            |
| KAYA                | Huseyn           | ✓               | ✓                                 |            |
| Lagger              | Nafachq          | Sgipa Murcia    |                                   |            |
| Figuerez            | Christiane       |                 | SA Lamarche<br>1203               |            |
| BRUNAZZI            | Sylvoce          | Bénévole        | Ch. Dollax 19<br>1258 Pelex       |            |
| THEVENAZ            | Jean-Luc         |                 |                                   |            |
| STEPHANO            | Christiane       |                 |                                   |            |
| Balet               | Damien           | BS Switzerland  |                                   |            |
| AFRAN               |                  |                 |                                   |            |
| DUBAIL              | Philippe         | Actifs          | 70 rue des Carabiers<br>CAROUGE   |            |
| Bron                | Chantal          | Agris           |                                   | C. Bron    |
| Yanni               | Anne-Cécile      | Agris           |                                   | A - C - C  |
| SUBATIC             | Ahlich           |                 | 7 Ch. de Port<br>1246 Carier      | A. Subatic |

